

Ville de France population : comprendre les vrais classements

Comparer les populations urbaines sans confondre les échelles — Corrigé

Durée indicative : **45 min**

Prénom :

Corrigé détaillé

Exercice 1 — Identifier les bonnes notions

- Paris peut avoir des chiffres de population différents car les classements ne mesurent pas toujours le même espace : la commune de Paris, l'unité urbaine parisienne ou l'aire d'attraction de Paris. Chaque échelle inclut un territoire différent.
- Une commune est une collectivité territoriale avec des limites administratives précises. Dans un classement, la population communale correspond donc aux habitants vivant à l'intérieur de ces limites.
- La commune mesure un territoire administratif limité, tandis que l'aire d'attraction mesure l'influence d'un pôle urbain sur un espace plus large, notamment à partir des déplacements domicile-travail.
- L'Insee est une source de référence car il définit clairement les catégories statistiques, met à jour les données et permet de comparer les villes avec des critères identifiables.

Exercice 2 — Analyser un classement de villes

- Ce classement mesure la population vivant dans les limites administratives de chaque commune. Il ne prend pas en compte toute l'agglomération ni l'espace d'influence de la ville.
- Le rang peut changer car certaines villes ont des limites communales étroites alors que leur espace urbain s'étend largement dans les communes voisines. À l'inverse, une commune peut être très peuplée sans dominer autant par son aire d'influence.
- Une ville peut avoir une commune relativement petite mais exercer une forte influence sur un vaste territoire : emplois, transports, services, universités ou fonctions métropolitaines attirent des habitants des communes voisines.
- Avant d'affirmer qu'une ville est plus grande qu'une autre, il faut préciser l'échelle utilisée : population de la commune, de l'unité urbaine ou de l'aire d'attraction.

Exercice 3 — Étudier une situation géographique

- Le second élève a la démarche la plus complète, car il ne se limite pas à la commune. Il tient compte de l'espace urbain continu et de l'influence de la métropole sur les territoires voisins.
- Les limites municipales peuvent donner une image incomplète car une métropole fonctionne souvent au-delà de sa commune-centre. Des habitants, des emplois, des transports et des activités se répartissent dans plusieurs communes.
- On peut citer les zones d'habitat en périphérie, les zones d'activités, les réseaux de transport, les centres commerciaux, les campus universitaires ou les espaces d'emploi situés dans les communes voisines.
- Une phrase correcte possible est : « Pour comparer une grande ville, il faut distinguer la commune, qui correspond à une limite administrative, l'unité urbaine, qui correspond à l'espace bâti continu, et l'aire d'attraction, qui mesure l'influence du pôle urbain. »

Exercice 4 — Rédiger une réponse organisée

- Il faut se méfier des classements de villes par population car le mot « ville » peut désigner des espaces différents. Un classement n'a de sens que si l'on sait s'il porte sur la commune, l'unité urbaine ou l'aire d'attraction.
- La commune correspond à un territoire administratif précis : elle ne représente pas toujours toute la ville vécue par les habitants. L'unité urbaine permet de mieux observer l'agglomération bâtie continue. L'aire d'attraction ajoute une autre dimension : elle montre l'influence d'un pôle urbain sur les communes où résident de nombreux actifs qui viennent y travailler.
- Pour comparer correctement les grandes villes françaises, il faut donc utiliser les données de l'Insee et toujours préciser l'échelle statistique retenue.